



Le Pôle est implanté dans les locaux du SAMSAH Altitude Antenne de Clamart.

PCPE Transition Hauts-de-Seine

63 avenue Jean Jaurès
92140 Clamart
Mail : pcpe92@amisdelatelier.org

➤ **Méto :** Ligne 12 direction Marie d'Issy, arrêt Corentin Celson, puis bus 189 direction Clamart Georges Pompidou, arrêt Gabriel Péri

➤ **Train :** En direct de la gare Montparnasse, Transilien N arrêt Clamart, puis bus 189 direction Clamart Georges Pompidou, arrêt Gabriel Péri

➤ **Tramway :** Ligne T6 arrêt Soleil Levant, puis bus 189 direction Clamart Georges Pompidou, arrêt Gabriel Péri

PARTENAIRES



Le PCPE Transition Hauts-de-Seine est un dispositif de la Plateforme Inter-départementale 78/92

Depuis près de 60 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, reconnue d'utilité publique, accueille et accompagne 2 800 personnes en situation de handicap mental ou psychique, au sein de ses 76 établissements et services. Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie. La Fondation favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Siège : 17, rue de l'Égalité - 92290 Châtenay-Malabry • Tél. : 01 46 29 59 00

Site web : www.fondation-amisdelatelier.org

Hauts-de-Seine (92)



OUVERTURE
JANVIER 2019

PCPE Transition Hauts-de-Seine

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

63 avenue Jean Jaurès
92140 Clamart



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

LES OBJECTIFS ET MISSIONS DU PCPE TRANSITION HAUTS-DE-SEINE

Ce nouveau type de dispositif élaboré dans le cadre de la mise en œuvre de la « réponse accompagnée pour tous », vise à concevoir et organiser une réponse transitoire pour des personnes en situation de handicap, enfants ou adultes, n'ayant pas de réponse adaptée à leurs besoins.

Il poursuit quatre objectifs :

- L'accompagnement à domicile dans l'attente d'une réponse adaptée,
- L'anticipation et la prévention des ruptures de parcours,
- Le maintien à domicile dans un objectif d'inclusion,
- La guidance parentale.

Il mobilise des moyens :

- Mise en œuvre d'interventions directes par des professionnels salariés,
- Organisation et coordination des interventions de professionnels libéraux,
- Coordination des interventions d'autres établissements et services.



L'ENJEU DU DÉVELOPPEMENT PARTENARIAL DANS CE DISPOSITIF EST MAJEUR, LE PÔLE A DONC POUR OBJECTIFS PREMIERS :

- De lier des relations étroites par convention avec des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social,
- De développer les partenariats avec l'Education Nationale,
- De formaliser des partenariats avec les autres acteurs du département.

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET LES MODALITÉS

Les personnes accompagnées

Le PCPE s'adresse aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap et leurs aidants ; prioritairement, les personnes sans solution d'accompagnement.

Les modalités d'entrée

Une notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie auprès des Personnes Handicapées (CDAPH) est nécessaire pour l'accompagnement par le PCPE. Une fois la notification reçue, le projet d'accompagnement pourra être élaboré et mis en œuvre, après évaluation par l'équipe du PCPE.

Les modalités d'accueil et d'accompagnement

Le Pôle sera structuré autour d'une équipe pluridisciplinaire et d'un réseau de professionnels libéraux.

Le Pôle assurera des prestations directes, des prestations de coordination d'intervention de professionnels libéraux, à partir de la formalisation du projet personnalisé et de l'évaluation des besoins de la personne. Ces prestations se réaliseront sur le lieu de vie du bénéficiaire ou tous les lieux propices à une prise en charge.

L'équipe d'intervention directe du Pôle sera mobile et en mesure de se déplacer auprès des personnes accompagnées et de leurs proches aidants.

Pour l'accompagnement des aidants, la Fondation a développé un partenariat privilégié avec le pôle de thérapie familiale de l'hôpital Paul Guiraud.

Horaires

Le PCPE prévoit une plage horaire d'ouverture de 9h00 à 18h00 du lundi au vendredi.